92140 CLAMART

Tel: 01 34 42 80 00

ALLIANCE EXPERTS IDF RAPPORT D'EXPERTISE DU 08/09/25 542 Avenue du Général De Gaullen Euros PAR DIFFERENCE DES VALEURS V.G.E.

Véhicule (VEI) Rapport

@: contact-idf@alliance-experts@qicedomdre:0000022241343004/MC1 N° sinistre: 0000017518190473

N° rapport: DFR25080611VFA

Date sinistre : 23/06/25 Mission : 23/07/25 N°VE : 004133-VE Vu par : ALEXIS DUFRESNE Nom société : AXA FRANCE IARD Code GTA : 299 Code Expert : DFR Nature d'Expertise : Véh . éco . irréparable V.E.I.

Immat.: EW-747-BY N° de formule: 2025A262953

Lieu expertise: REPARATEUR ! 78500 SARTROUVILLE

Vu avant travaux le...: 23/07/25! N° SIRET: 39986867800026 TEL.: 0139136651 FAX: 0139146524

-----! 131 ROUTE DE CORMEILLES

|-----

CONSTATES AVANT/LATERAL GAUCHE

Pt CHOC:1 - AVANT/LATERAL GAUCHE Angle:315° Int.:MOYENNE ! 91130 RIS ORANGIS TEL:0665737947

## ASSURE: ALEXANDRE ROUX

! 7 D RUE MARCELLIN BERTHELOT

## VEHIC. ECONOMIQUEMENT NON REPARABLE (VEI) !ESTIMATION DES DOMMAGES APPARENTS VEHICULE TECHNIQUEMENT REPARABLE ! - MONTANTS EXPRIMES EN EUROS -

-SOUS RESERVE DE GARANTIE CONTRACTUELLE Libellé Total HT Total TTC

TOTAL H.T. : TTC:

(Expert)

!Postes	Temps T	aux Hor.	Total HT
!T1	10,00	118,00	1180,00
!T2	16,00	126,00	2016,00
!M1	2,50	118,00	295,00
! M3	2,00	135,00	270,00
!Peinture	11,00	126,00	1386,00
!Ingr.(MV)	11,00	80,00	880,00
!Pièces			5943,85

!TOTAL HT : 11970,85 TVA: 2394,17

!TOTAL TTC: 14365,02 Durée Travaux : 6,0 j

T.T.C. 1------

! Etat général: NORMAL

Usure pneust: AVG 20, AVD 20, ARG 30, ARD 30

! TVA Ouvrant Droit : NON

! Accord Lésé : OUI ! Accord Réparateur : OUI

! Signature :

Expert: DUFRESNE ALEXIS -004133 VE

RECUPERATEUR: INDRA AXA

80 RUE CONDORCET 38090 VILLEFONTAINE

Tél: 0437032420 Fax: Siret: 40064129600076 Ordre enlèvement le 22/08/25 🌡

REF: DFR25080611VFA

N° SINISTRE: 0000017518190473

DATE SINISTRE: 23/06/25 LESE : ALEXANDRE ROUX

DOCUMENTS DE CESSION COMPLETS ET CONFORMES. LE PROPRIETAIRE ACCEPTE LA CESSION : DOCUMENTS DE CESSION REMIS COMPLETS LE 25/08/25 ENVOYES AU SERVICE VEI LE 25/08/25.

ENLEVEMENT EFFECTUE LE 29/08/25 PAR LES ETS INDRA.

(E=Echange S=Echange pièce réemploi O=pièce qualité équivalente R=Réparation D=Dépose/Repose C=Contrôle P=Peinture

G=Réglage L=Lustrage N=Nettoyage EP=Echange Plastique PP=Réparation-Peinture Plastique RP=Réparation-Ajout matière plastique)  !  LISTE DES PIECES						
!Qté!Libellé			!Mnt HT !%V€	ét.!%Rem.! TVA		
! 1!DESHABILLAGE POUR TRAVAUX		 !D	1044 70	! !20,00!		
! 1!AILE AR G	!12832482	!E P	! 1044,72!	! !20,00!		
	!12830182	!E P	! 47,90!	! !20,00!		
! 1!AILE AV G	!12797540	!E P	! 294,65!	! !20,00!		
	!12786020	!E	! 79,18!	! !20,00!		
	!12777318	!E	! 17,49!	! !20,00!		
! 1!BRAS COMPLET DE SUSPENSIC ! N AV G		!E	! 462,21!	! !20,00!		
	!195/65R15V	! E	! 79,00!	! !20,00!		
! 1!LECHE-VITRE EXT. DE VITRE! AR G		! E	! 68,58!	! !20,00!		
1!ENJOLIVEUR G DE PARE-CHO	C!12787998	! E	! 24,16!	! !20,00!		
! 1!PARE-CHOCS AV	!32016140	!EP P	! 590,26!	1 !20,00!		
1!COUVERCLE DE CAPOTE	!12770235	!E P	! 1302,91!	1 !20,00!		
! 1!PORTE AV G	!12772226	!E P	! 1020,93!	! !20,00!		
! 1!FEUILLE D'ETANCHEITE DE I ! ORTE AV G	P!12842430	<b>‡</b> E	25,35!	! !20,00!		
1 PROTECTEUR DE PORTE AV G	!12830178	!EP P	76,42!	! !20,00!		
! 1!RETROVISEUR G	!12833434	!E P	1 325,09!	! !20,00!		
1!MIROIR DE RETROVISEUR G	!12833398	!E	143,06!	! !20,00!		
! 1!LECHE-VITRE EXT. DE PORTE! AV G	E!12830411	!E	! 111,94!	! !20,00!		
1!FORFAIT REP JANTE AV G	!	!E P	! 220,00!	1 120,001		
1!ENCADREMENT DE PARE-B	!NON BAREME	!R P	1 1	! !20,00!		
! 1!FONGIBLES	!NON BAREME	! E	! 5,00!	! !20,00!		
1!ECO RECYCLAGE DECHETS	!	! E	! 5,00!	! !20,00!		
! 1!BANC DE SUSPENSION	!	!C	!!!	! !20,00!		
! 1!BANC DE FREINAGE	!	! C	1 1	! !20,00!		
! 1!PASS. EOBD A COMMUNIQUER	1	!C	1 1	! !20,00!		
1!GEOMETRIE TRAIN AV/AR	1	!C	1 1	! !20,00!		
! 1!ESSAI ROUTIER	ļ.	! C	! !	! !20,00!		
! TOTAL	5943,85 HT	! TVA=	1188,77 !	7132,62 TTC		

Document(s) présenté(s) lors de l'expertise :

Ordre de mission : Original Carte grise : Copie : Copie : Non communiqué Facture d'entretien

Facture d'achat

Contrôle technique : Copie

Dangerosité(s) constatée(s) :

- Liaisons au Sol : Déformation importante (LS3)

REF: DFR25080611VFA

N° SINISTRE: 0000017518190473

DATE SINISTRE: 23/06/25 LESE : ALEXANDRE ROUX

\* \* PERSONNES PRESENTES LORS DE L'EXPERTISE

\*

!ALEXIS DUFRESNE EXPERT (Du dossier) (AVANT TRAVAUX)

!M ROBERT GEOFFRAY

RECEPTIONNAIRE ATELI (AVANT TRAVAUX)

PROCEDURE V.E.I. APPLICABLE (VEHICULE ECONOMIQUEMENT IRREPARABLE).

VEHICULE FAISANT EGALEMENT L'OBJET DE LA PROCEDURE VGE (VEHICULE GRAVEMENT ENDOMMAGE) interdisant toute circulation du véhicule sur la voie publique et tout transfert du certificat d'immatriculation.

SOUTENANCE VRADE (VALEUR DE REMPLACEMENT A DIRE D'EXPERT) LE 22/08/25. PROPOSITION DE CESSION ADRESSEE AU PROPRIETAIRE LE 22/08/25. CARTE GRISE AU NOM DE ALEXANDRE ROUX. SUIVI 29 LE 22/08/25.

BON DE TRANSFERT ENVOYE LE 22/08/25 AUX ETABLISSEMENTS INDRA AXA.

NON GAGE

L'estimation de la remise en état, avant démontage et dans les conditions usuelles d'examen, dépasse la valeur avant sinistre du véhicule.

Estimation établie suivant dommages apparents et avant démontage. Toute modification du procès verbal ne pourra être prise en considération que si l'expert est mis à même d'en apprécier le bien fondé en temps utile.

Les références constructeur sont communiquées à titre indicatif.

Les articles L327-1, L327-2, L327-3 du code de la route sont applicables. Dans l'opportunité d'une réparation à la demande du propriétaire, un rapport d'expertise attestant du suivi et de la conformité du véhicule en tous points sera exigé par la préfecture pour lever l'opposition sur le transfert de la carte grise. Il est indispensable qu'un expert soit dûment mandaté avant le début des travaux.

En cas de réparation, le véhicule doit être suivi, en cours de travaux et après travaux chez un professionnel de la réparaion automobile par un expert qualifié VE.

Par ailleurs, il sera nécessaire dans le cadre de ce suivi de procéder à un contrôle des trains roulants, à une lecture des codes défauts et à un contrôle technique.

La méthodologie décrite ne peut-être modifiée sans avis préalable favorable de l'expert.

De même, l'emploi de pièces d'occasion est conditionné à l'acceptation préalable de l'expert.

DUFRESNE ALEXIS -004133 VE

CE PRESENT RAPPORT NE SE SUBSTITUE PAS A UN ORDRE DE REPARATIONS SIGNE PAR LE PROPRIETAIRE DU VEHICULE.

REF: DFR25080611VFA

N° SINISTRE: 0000017518190473

DATE SINISTRE: 23/06/25 LESE : ALEXANDRE ROUX

Dans le cadre de l'expertise de votre véhicule, nous sommes amenés à traiter vos données personnelles (noms, prénoms, coordonnées, etc.m). Ces données sont destinées au cabinet d'expertise et à ses sous-traitants (éditeurs de logiciels notamment), au propriétaire du véhicule, au réparateur, et le cas échéant, à l'assureur et au Ministère de l'intérieur. Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation de notre mission, puis archivées conformément aux règles de prescription légale. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données, et d'un droit d'opposition pour des motifs légitimes auprès de votre assureur, et lorsque la mission nous a été confiée par vous-même à l'adresse suivante : contact-idf@alliance-experts.com.

Enfin, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés), autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière de protection des données à caractère personnel.